

France – Travaux de maçonnerie – Travaux de maçonnerie et curage et travaux d'aménagement intérieur liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette

OJ S 99/2025 23/05/2025

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Marché de travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CNRS Délégation Ile de France Gif sur Yvette

Adresse électronique: dr04.achats@cnrs.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Travaux de maçonnerie et curage et travaux d'aménagement intérieur liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette

Description: Les prestations sont décomposées en 2 lots : - Lot 1 : Travaux de Maçonnerie et Curage liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette Sont concernés les domaines de travaux suivants : o Démolition d'ouvrage en béton ou aggloméré. o Démolition de cloison, o Curage, o Carottage, o Maçonnerie d'aggloméré, o Création de baie libre, Et tout travaux pouvant être associés au métier de la maçonnerie. La description détaillée des prestations et de leurs spécifications techniques et fonctionnelles figurent dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) - Lot 2 : Travaux d'aménagement intérieur liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette. Sont concernés les domaines de travaux suivants : o Cloisonnement, o Isolation, o Carrelage, o Faux-plafonds, o Faux plancher. Les travaux de peinture et de revêtements de sols ne sont pas inclus au périmètre. La description détaillée des prestations et de leurs spécifications techniques et fonctionnelles figurent dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Chaque lot est correspondu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents.

Identifiant de la procédure: ef54d972-0ec6-4533-9e0b-044717f089b1

Identifiant interne: 25014-DR04

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure: La présente consultation est passée selon la procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 de Code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: CNRS Délégation Ile de France Gif sur Yvette 1, avenue de la Terrasse

Ville: Gif-sur-Yvette

Code postal: 91190

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations seront exécutées dans les locaux de l'ensemble des unités et services gérées par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette du CNRS. Le périmètre de la Délégation Ile de France Gif sur Yvette du CNRS couvre les unités de recherche, de services et s'étend sur plusieurs communes de l'Essonne (91) et des Yvelines (78).

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 200 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Condition de remise des plis : les documents de la consultation sont téléchargeables par voie dématérialisée sur le profil acheteur : <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Les candidatures et les offres sont transmises par voie dématérialisée. La copie de sauvegarde est adressée par voie postale : CNRS Délégation Ile de France Gif sur Yvette/ Pôle Achats Avenue de la Terrasse 91198 GIF SUR YVETTE CEDEX,(indiquer objet de la consultation + MAPA+n°lot). Le CNRS se réserve la possibilité, conformément aux dispositions de l'article R.21614 du code de la commande publique, d'examiner les offres avant les candidatures. Pas de visite de site. Pour chaque lot , l'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 : Travaux de Maçonnerie et Curage liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et les services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette

Description: Sont concernées les domaines de travaux suivants : o Démolition d'ouvrage en béton ou aggloméré. o Démolition de cloison, o Curage, o Carottage, o Maçonnerie d'aggloméré, o Création de baie libre, Et tout travaux pouvant être associés au métier de la maçonnerie.

Identifiant interne: Lot 1 Maçonnerie Curage

5.1.1. Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111100 Travaux de démolition

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: CNRS Délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette Avenue de la Terrasse

Ville: Gif sur Yvette

Code postal: 91190

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations seront exécutées dans les locaux de l'ensemble des unités et services gérées par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette du CNRS. Le périmètre de la Délégation Ile de France Gif sur Yvette du CNRS couvre les unités de recherche, de services et s'étend sur plusieurs communes de l'Essonne (91) et des Yvelines (78).

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Aucune caution, ni garantie ne sont exigées. Financement sur le budget de l'établissement. Prix révisibles selon une formule paramétrique à compter de la 2ème année. Paiement à 30 jours conformément à l'article R.219210 du code de la commande publique. Une avance pourra être versée au titulaire conformément à l'article R. 21913 du code de la commande publique. Son montant sera égal à 5% du montant TTC du bon de commande ou marché subséquent(10% si le titulaire est une PME). Paiement après service fait. Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement conjoint ou solidaire, conformément aux dispositions des articles R.214219 et R.214220 du code de la commande publique.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique Voir Règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 45,00

Critère:

Type: Qualité

Description: Respect des délais Voir Règlement de la Consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20,00

Critère:

Type: Qualité

Description: Environnemental Voir Règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5,00

Critère:

Type: Prix

Description: Voir règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30,00

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les conditions d'accès aux sites classés en Zones à Régime Restrictif (ZRR) au sens des articles R.413-1 et suivants du code pénal, du décret n°2011-1425 du 2 novembre 2011, du décret n°2024-430 du 14 mai 2024 (à compter du 1er janvier 2025) et de l'arrêté du 3 juillet 2012 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST), font l'objet de dispositions particulières dans les documents de la consultation. À ce titre, les candidats sont informés que le Titulaire de l'accord-cadre pourra être soumis aux procédures correspondantes d'autorisations préalables d'accès lorsque les prestations sont susceptibles de concerner des informations relevant de telles zones. Par ailleurs, en cas de visite ayant lieu dans une ZRR, organisée dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre, les visiteurs doivent être préalablement autorisés par le chef de cette ZRR (directeur de l'unité). En cas de visite de site rendue obligatoire dans le cadre de la procédure de passation, le refus d'accès par le chef de la ZRR est un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire.

Conformément à la réglementation, le refus d'autorisation d'accès à une ZRR lors d'une visite n'est pas motivé. Le niveau de protection adéquat à assurer pour certaines informations dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre et de ses marchés subséquents est celui applicable aux « informations sensibles » au sens de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat (PSSI-E) issue de la circulaire du Premier ministre du 17 juillet 2014 n°5725/SG relative à la PSSI-E, de la circulaire interministérielle de mise en oeuvre du dispositif de PPST en date du 7 novembre 2012 et ainsi que des textes encadrant la PPST

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/06/2025 10:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours: L'avis d'attribution correspond à

l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la jurisprudence du

Conseil d'Etat (Conseil d'État, Assemblée, Département du TarnetGaronne, 04/04/2014, n° 358994). Le contrat sera consultable dans le respect des secrets protégés par les dispositions

du livre III du code des relations entre le public et l'administration, sur place à l'adresse

indiquée à la rubrique 1.1, après une demande écrite adressée par mail ou courrier au service

financier, achats et comptable de la délégation Ile de France Gif sur Yvette du CNRS et

uniquement sur prise de rendezvous du lundi au vendredi de 9:30 à 11:30 et de 14:30 à 16:00,

hors jours fériés et jours de fermeture du site. Précisions concernant les recours susceptibles

d'être introduits à l'encontre de la procédure ou du marché, ainsi que sur les délais

d'introduction de ces recours: — référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L. 55112

du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure

de passation jusqu'à la signature du marché, — référé contractuel prévu aux articles L. 55113

à L. 55123 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA, —

recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à

compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision

département de TarnetGaronne (CE, Ass., 4.4.2014, n° 358994). Ce recours en contestation

de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 5211 du

code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Versailles

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Travaux d'aménagement intérieur liés à des opérations de rénovation, de réaménagement et d'entretien pour les unités de recherche et services du CNRS de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette

Description: Sont concernées les domaines de travaux suivants : - Cloisonnement, - Isolation, - Carrelage, - Faux-plafonds, - Faux plancher Les travaux de peinture et de revêtements de sols ne sont pas inclus au périmètre. La description détaillée des prestations et de leurs spécifications techniques et fonctionnelles figurent dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Identifiant interne: Lot 2 Aménagement entretien

5.1.1. Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: CNRS Délégation Île-de-France Gif-sur-Yvette 1, avenue de la Terrasse

Ville: Gif-sur-Yvette

Code postal: 91190

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations seront exécutées dans les locaux de l'ensemble des unités et services gérées par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette du CNRS. Le périmètre de la Délégation Ile de France Gif sur Yvette du CNRS couvre les unités de recherche, de services et s'étend sur plusieurs communes de l'Essonne (91) et des Yvelines (78).

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Aucune caution, ni garantie ne sont exigées. Financement sur le budget de l'établissement. Prix révisibles selon une formule paramétrique à compter de la 2ème année. Paiement à 30 jours conformément à l'article R.219210 du code de la commande publique. Une avance pourra être versée au titulaire conformément à l'article R. 21913 du code de la commande publique. Son montant sera égal à 5% du montant TTC du bon de commande ou marché subséquent(10% si le titulaire est une PME). Paiement après service fait. Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement conjoint ou solidaire, conformément aux dispositions des articles R.214219 et R.214220 du code de la commande publique.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique Voir Règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 45,00

Critère:

Type: Qualité

Description: Respect des délais Voir Règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20,00

Critère:

Type: Qualité

Description: Environnemental (Voir règlement de la consultation)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5,00

Critère:

Type: Prix

Description: Voir Règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30,00

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les conditions d'accès aux sites classés en Zones à Régime Restrictif (ZRR) au sens des articles R.413-1 et suivants du code pénal, du décret n°2011-1425 du 2 novembre 2011, du décret n°2024-430 du 14 mai 2024 (à compter du 1er janvier 2025) et de l'arrêté du 3 juillet 2012 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST), font l'objet de dispositions particulières dans les documents de la consultation. À ce titre, les candidats sont informés que le Titulaire de l'accord-cadre pourra être soumis aux procédures correspondantes d'autorisations préalables d'accès lorsque les prestations sont susceptibles de concerner des informations relevant de telles zones. Par ailleurs, en cas de visite ayant lieu dans une ZRR, organisée dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre, les visiteurs doivent être préalablement autorisés par le chef de cette ZRR (directeur de l'unité). En cas de visite de site rendue obligatoire dans le cadre de la procédure de passation, le refus d'accès par le chef de la ZRR est un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire.

Conformément à la réglementation, le refus d'autorisation d'accès à une ZRR lors d'une visite n'est pas motivé. Le niveau de protection adéquat à assurer pour certaines informations dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre et de ses marchés subséquents est celui applicable aux « informations sensibles » au sens de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'Etat (PSSI-E) issue de la circulaire du Premier ministre du 17 juillet 2014 n°5725/SG relative à la PSSI-E, de la circulaire interministérielle de mise en oeuvre du dispositif de PPST en date du 7 novembre 2012 et ainsi que des textes encadrant la PPST

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/06/2025 10:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Versailles
Informations relatives aux délais de recours: L'avis d'attribution correspond à l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la jurisprudence du Conseil d'Etat (Conseil d'État, Assemblée, Département du TarnetGaronne, 04/04/2014, n° 358994). Le contrat sera consultable dans le respect des secrets protégés par les dispositions du livre III du code des relations entre le public et l'administration, sur place à l'adresse indiquée à la rubrique 1.1, après une demande écrite adressée par mail ou courrier au service financier, achats et comptable de la délégation Ile de France Gif sur Yvette du CNRS et uniquement sur prise de rendezvous du lundi au vendredi de 9:30 à 11:30 et de 14:30 à 16:00, hors jours fériés et jours de fermeture du site. Précisions concernant les recours susceptibles d'être introduits à l'encontre de la procédure ou du marché, ainsi que sur les délais d'introduction de ces recours: — référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L. 55112 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, — référé contractuel prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA, — recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de TarnetGaronne (CE, Ass., 4.4.2014, n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 5211 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Versailles

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CNRS Délégation Ile de France Gif sur Yvette
Numéro d'enregistrement: 18008901303720
Adresse postale: CNRS Avenue de la Terrasse Délégation Ile de France Gif s/ Yvette
Ville: Gif-sur-yvette
Code postal: 91190
Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)
Pays: France
Point de contact: Arthur PATRY
Adresse électronique: dr04.achats@cnrs.fr
Téléphone: 0169823293
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Versailles
Numéro d'enregistrement: 17780005900012
Adresse postale: 56 avenue de Saint Cloud
Ville: Versailles
Code postal: 78011
Subdivision pays (NUTS): Yvelines (FR103)
Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone: 0139205400

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 1806ceed-ed4e-4b51-8e4e-38ebd4b9b69c - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 21/05/2025 18:49:59 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 334537-2025

Numéro de publication au JO S: 99/2025

Date de publication: 23/05/2025